
Caractéristiques de l'enseignement agricole

En plus des objectifs généraux de l'enseignement aux Pays - Bas, l'enseignement agricole a des objectifs spécifiques :

- répondre à la demande du marché du travail agricole
- aider à atteindre les objectifs de la politique agricole néerlandaise

La structure de l'enseignement agricole est la même que celle de l'enseignement professionnel général. La politique de l'enseignement néerlandais couvre aussi l'enseignement agricole en général. Cependant, dans des domaines spécifiquement liés au Ministère de l'Agriculture, l'Environnement et la Pêche, le Ministère poursuit sa propre politique d'enseignement. Il a ses propres inspecteurs qui veillent sur la qualité de l'enseignement agricole.

L'organisation de l'enseignement agricole

L'enseignement agricole comprend les catégories suivantes :

- l'enseignement pré-professionnel
- l'enseignement secondaire professionnel agricole (plein temps, apprentissage)
- l'enseignement agricole supérieur
- l'enseignement agricole universitaire (WAU)
- la formation des enseignants agricoles
- la formation continue pour adultes
- la formation pratique

Il existe 14 organismes de Formation Agricoles (AOC) aux Pays - Bas, et environ 100 écoles. Il y a des lycées proposant à la fois l'enseignement pré - professionnel et professionnel (niveaux européens 1 à 4) et la formation pour adultes. Les AOC sont autonomes et reçoivent une subvention globale annuelle en fonction des effectifs.

Il existe aussi trois centres de formation pratique (IPC), un spécialisé dans l'élevage, un deuxième spécialisé dans la production végétale et agroalimentaire, et un autre spécialisé dans la gestion de l'environnement. Ces centres offrent une formation pratique aux élèves des lycées d'enseignement professionnel en complément des ateliers de pratique offerts par les établissements.

Les 5 établissements d'enseignement supérieur agricoles (HAO) offrent un enseignement supérieur agricole : une formation en quatre ans avec une large gamme d'options. Après une année propédeutique les étudiants préparent leur spécialité pendant environ un an et demi. Ensuite ils se spécialisent pendant une autre année et demi. Les diplômés sont titulaires d'un BA.

L'établissement de formation des enseignants (STOAS) offre une formation diplômante aux titulaires de ce BA désireux d'enseigner dans des instituts d'enseignement pré-professionnel et professionnel agricole.

L'université agricole (Wageningen) propose des formations de quatre et cinq ans en langue néerlandaise menant au certificat "Irr", et 15 formations de deuxième cycle en langue anglaise menant au diplôme de MSc ou MBA. Il est possible aussi de suivre des études doctorales.

Le budget en 2000

Dans le "Rijksbegroting 2000" du Ministère de l'Agriculture, l'Environnement et la Pêche, on fait état des budgets suivant pour l'université agricole : 114.864.000 euro, pour l'enseignement supérieur agricole : 57.906.000 euro, pour l'enseignement pré - professionnel et professionnel agricole : 267.709.000 euro, pour centres de formation pratique : 23.641.000 euro.

Caractéristiques des formés en général :

Nombre de formés : en 1999 - 2000

	hommes	femmes	total
Enseignement pré-professionnel	12 453	13 036	25 489
	1 545	922	2 467
Ens. professionnel temps plein	9 491	6 881	16 372
Apprentissage	5 771	2 330	8 101
Enseignement supérieur agricole	5 347	3 193	8 540
Université agricole	1 955	1 785	3 740
Formation continue adultes	15 874	5 024	20 898

Nombre de formés ayant obtenu un diplôme en 1998 - 1999

	hommes	femmes	total
Enseignement pré-professionnel	2 649	2 512	5 161
	616	358	
Enseignement professionnel temps plein	1 731	2 434	4 165
Apprentissage	899	1 923	2 822
Enseignement supérieur agricole	1 173	595	1 768
Université agricole			
Formation continue adultes	15 482	4 887	20 639

Caractéristiques des personnels

Comme les établissements gèrent les finances et le recrutement des personnels de façon autonome, on ne dispose pas d'informations au niveau national sur le nombre de personnes employées dans l'enseignement agricole.

Les personnels des établissements remplissent diverses fonctions : proviseur, enseignant, responsable de département, personnel administratif, concierge, documentaliste, informaticien etc.

Programmes d'enseignement (curriculum)

Le Ministre de l'Agriculture a défini les filières de formation dans le curriculum. Les programmes d'enseignement et le parcours scolaire sont de la responsabilité des établissements. L'évaluation de la responsabilité des établissements. Une évaluation externe (50 % obligatoire) est effectuée par un jury externe appelé *Lexin*.

L'organisation éducative

Chaque établissement est libre de décider des méthodes de soutien scolaire aux élèves, et des méthodes didactiques utilisées. L'organisation pédagogique varie selon les établissements et les types d'établissement. L'aspect pédagogique est privilégié surtout dans les formations pré-professionnels. Le pourcentage du temps consacré par les établissements au suivi de la progression de l'élève, à son empowerment et au monitoring est d'environ 20 % du temps disponible.

Enjeux clé actuels de l'enseignement agricole :

Les changements principaux intervenus depuis 1992 sont les suivants :

- Un nouveau système de diplômes et de certificats
- qualifications reconnaissables pour une profession donnée
- possibilités de passerelles horizontales et verticales pour les élèves
- lutte contre l'abandon des études sans obtention de diplôme
- liens avec les changements introduits en Europe

- Réformes dans les fondements et le contenu de l'enseignement
 - la profession est associée à la définition des profils et des qualifications requis
 - les qualifications sont définies dans des objectifs de tronc commun d'enseignement
 - les profils de formation sont basés sur des profils professionnels
 - accent mis sur les compétences (ces dernières années)

- Approches didactiques et pédagogiques nouvelles
 - individualisation
 - intégration de la théorie et de la pratique (apprendre en faisant)
 - utilisation de nouvelles technologies
 - principes éducatifs reformulés
 - développement de l'accompagnement de l'élève et sa responsabilisation

- Changements dans l'organisation
 - fusions des établissements
 - sommes globales allouées par le Ministère de l'Agriculture pour le financement
 - davantage d'autonomie des établissements
 - changement vers un enseignement orienté pour répondre à la demande du marché

Caractéristiques des établissements et des élèves impliqués dans le projet PPePee :

Les deux établissements font partie de deux AOC différents : Helicon Opleidingen Tuinbouwwakschool pour Vught, et Groene Delta College pour Rotterdam.

⇒ Groene Delta Rotterdam

L'établissement fait partie de l'AOC Groene Delta. Il est situé dans la ville de Rotterdam. L'établissement offre une formation pré-professionnelle et professionnelle. Les élèves qui participent au projet PPePee suivent une formation par apprentissage en Espaces Verts de niveau III (Européen). Ces élèves sont employés et scolarisés dans cet établissement un jour par semaine pendant deux ans. Ils ont auparavant suivi une formation de deux ans au niveau II.

⇒ Helicon Opleidingen Vught

La Tuinbouwwakschool Vught fait partie de l'AOC Helicon Opleidingen. L'établissement est situé dans un village près de "S-Hertogenbosch", et propose des formations professionnelles à plein temps et par apprentissage, aux niveaux I, II, III, IV en horticulture, (paysagiste, floriculture, jardinerie). Les élèves qui participent au projet PPePee suivent une formation de 3 ans en floriculture ou paysagiste au niveau III (Européen).